

## Compte-rendu du Conseil d'écoles du mardi 15 octobre 2019

### Étaient excusés :

M. CHAMPIGNEUL, I.E.N. Clermont-Billom-Vic  
Mme CUCUEL, maire d'Espirat  
M JOB, M. JOZON et M. BONNET représentants du SICER  
Mme RICROS (enseignante le lundi à Reignat)  
Mme RIBBES, représentante des parents d'élèves

### Étaient présents :

M. PLICHON, maire de Reignat  
Mme SOUBEYROU, 1ere adjointe mairie Reignat  
M. DUARTE, élu à la mairie d'Espirat  
Mme DUTEILLE, maire de Chas  
Mme ALMERAS, présidente du SICER  
Mmes LAIZE, DA SILVA, MIOLANE, SCHENKEL et PACCARD, enseignantes à Reignat, Espirat et Chas  
Mme ARNAUD, D.D.E.N.  
Mme DARNE, Mme VIDAL, M. LEBEAU, M. MATUSSIÈRE, représentants des parents d'élèves à Reignat  
Mme CHOUVET et Mme BERCHEBRU, représentantes des parents d'élèves à Espirat  
Mme BOUCHO et Mme AYMARD représentantes des parents d'élèves à Chas  
Francette LICHERON, agent d'animation du SICER

### **1- Présentation de l'équipe éducative et des parents élus délégués**

#### Parents délégués élus le vendredi 11 octobre 2019

\* à Reignat : 54 électeurs inscrits - 44 votants, 3 bulletins nuls ou blancs. Les 2 sièges sont pourvus. Titulaires : Mme DARNE, Mme VIDAL. Suppléants : M LEBEAU et M MATUSSIÈRE

\* à Chas : 75 électeurs inscrits - 71 votants, 5 bulletins nuls ou blancs. Les 2 sièges sont pourvus. Titulaires : Mme AYMARD et Mme RIBBES Suppléantes : Mme BOUCHO

\* à Espirat : 40 électeurs inscrits - 29 votants, 2 bulletins nuls ou blancs. Le siège est pourvu. Titulaire : Mme BERCHEBRU Suppléante : Mme CHOUVET

### **2- Effectifs et répartition - rentrée septembre 2019**

#### Effectifs :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
10	8	10	12	8	8	19	11	<b>86</b>

#### Répartition :

5PS-4MS-5GS : 14 élèves	Mme DA SILVA Amélie	28 élèves à Reignat
5PS-4MS-5GS : 14 élèves	Mme LAIZE Christelle et Mme RICROS Sophie les lundis	
12CP-8 CE1 : 20 élèves	Mme MIOLANE Sophie	20 élèves à Espirat
8CE2-10CM1 : 18 élèves	Mme SCHENKEL Annette	38 élèves à Chas
9CM1-11CM2 : 20élèves	Mme PACCARD Cécile	

Les écoles demandent aux mairies des prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020 (enfants nés en 2017). Un mot circulera dans les familles et les mairies informeront les habitants via mails, affichages, sites des mairies.

### **3- Règlement intérieur des écoles**

Le règlement type départemental fait toujours référence.

Cette année, les règlements intérieurs sont modifiés et seront distribués aux familles pour signature. En effet, la scolarisation est devenue obligatoire à partir de 3 ans. Les élèves sont donc soumis aux mêmes exigences d'assiduité que les élèves des écoles élémentaires. Un aménagement les après-midis, en PS, soumis à l'autorisation du directeur et de l'IEN, est possible.

Le règlement intérieur de chaque école est voté à l'unanimité.

Le regroupement des conseils des écoles est voté à l'unanimité

#### **4- Avenant au Projet d'école**

Priorités du projet 2016-2020 et actions proposées pour 2019-2020 :

- expression orale et écrite : cahier d'écrivain pour travailler de façon hebdomadaire la production d'écrit, bibliothèques d'écoles avec emprunt possible
- numération et résolution de problèmes : manipulations et jeux de numération, séances hebdomadaires de résolution de problèmes
- autonomie et méthodologie : responsabilisation, tutelle, plans de travail et ateliers individuels de manipulation
- expression artistique : rencontre d'artistes (« si t'es jardin » Reignat (danse) et Espirat (musique) / projet jazz avec le professeur de l'école de musique de Billom pour Chas)

#### **5- Bilan des coopératives scolaires**

Reignat : changement de banque. Solde au 31 août : 1151 € - Chas : 1395,70€ - Espirat : 680€

L'ABE a versé 25€ par enfant à la rentrée 2019. Les OCCE sont alimentées par l'ABE, les dons des parents, les ventes (chocolats, bulbes, photos de classe). Les enseignantes remercient les parents qui ont fait un don.

#### **6- Projets pédagogiques de l'année, organisation et équipements**

##### **- Ciné maternelle (École de Reignat) et court-métrage (École d'Espirat)**

Un travail autour de l'éducation à l'image en lien avec notre projet d'éducation artistique (PEAC) est proposé aux 2 classes de Reignat et à la classe d'Espirat lors des séances de cinéma au Moulin de l'étang à Billom.

Une participation sera demandée aux familles de Reignat (Coût de la séance : 2,50 € par élève, ce qui correspond au coût de la séance). Le transport est financé par la coopérative scolaire.

##### **- Bibliothèque**

Une dotation de l'éducation nationale, de 1500€ par école, a permis d'investir dans l'achat de livres récents. Dans le cadre du projet d'école qui privilégie toujours un rapport positif, de plaisir à la lecture, toutes les classes du RPI proposeront aux élèves d'emprunter un livre chaque semaine.

##### **- Piscine**

Toutes les classes se rendront à la piscine de Billom pour des cycles de 8 à 10 séances **sous réserve d'un nombre suffisant d'accompagnateurs** (de début septembre à fin novembre pour les élèves de Reignat et Espirat – mai/juin pour les élèves de Chas). Merci aux parents investis.

##### **- Thème de l'année : les 4 éléments, leur découverte, et respect de l'environnement**

Visite de la caserne des pompiers le 7 novembre (risques incendies) par les élèves de Reignat et d'Espirat . Une rencontre à l'école de Reignat d'un pompier bénévole est envisagée.

Le spectacle de fin d'année (6 juin, dernière date disponible) se construira à partir d'un album : un potier qui utilise les 4 éléments pour façonner une poterie. (« Perrine et le potier »). Pour cette raison, l'école de Reignat aimerait organiser une visite du musée de Lezoux en fin d'année.

CHAS : une rencontre USEP athlétisme à Jean PELLEZ aura lieu. Ces journées permettent de profiter du transport pour se rendre à Clermont-Fd pour des visites (musée, Valtom...)

##### **- Projet "si t'es jardin" proposé par la comcom de Billom**

Intervention à l'école de Reignat d'une danseuse et à Espirat d'un musicien. Ces deux artistes travaillent ensemble. Une rencontre est prévue en période 2 et en fin d'année.

##### **- Projet Jazz à Chas également proposé par Billom communauté.**

**-11 novembre** : les élèves de Chas liront un texte et chanteront La Marseillaise.

##### **- Marché de Noël**

Il sera organisé cette année par les enseignantes. Un stand sera tenu le vendredi 20 décembre (vente d'objets et produits confectionnés par les élèves, buvette tenue par les enseignantes) au bénéfice de la Coopérative scolaire, dans la salle de Chas. Les enfants présenteront une petite chorale.

##### **- L'arbre de Noël de l'école**

Celui-ci est prévu le mardi 17 décembre à la salle des fêtes de Reignat. Un spectacle sera proposé aux élèves suivi d'un goûter offert par l'ABE. Les écoles en profitent pour remercier l'association qui s'implique dans leurs projets.

\* Équipement en TNI :

L'école de Reignat a bénéficié du prêt de 5 tablettes pendant cette 1<sup>ère</sup> période. Actuellement seules les enseignantes s'en sont servies pour pouvoir préciser les besoins le moment venu.

Le SICER fait appel à une subvention européenne (FEDER) pour l'équipement des 3 écoles. Les devis sont arrivés, le SICER se renseigne auprès d'autres mairies pour recueillir différents avis et faire un choix éclairé.

\* Activités Pédagogiques Complémentaires

A Reignat, les APC sont proposées aux enfants sur le temps de la pause méridienne afin d'éviter la contrainte du transport scolaire : 20 minutes lundi, mardi et jeudi

A Espirat les APC ont lieu le mardi et jeudi matin de 8h10 – 8h40

Et à Chas : 45 minutes ou 1h le mardi soir (16h15 /17h-17h15)

\* Médecin scolaire et PMI

Le médecin scolaire a pu rencontrer une partie des GS en fin d'année dernière pour la visite obligatoire (il n'y en avait eu aucune depuis leur entrée en maternelle). Nous essayons de renouveler cette année pour les GS.

La PMI a pris contact pour faire une visite des élèves de MS en novembre. Ces élèves n'avaient eu aucune visite en PS.

L'ensemble des participants au conseil des écoles trouve dommage que certains enfants ne soient pas vus (les visites ne se font pas tous les ans, les enseignants doivent cibler seulement quelques enfants). Les enseignants ne sont pas médecins et peuvent passer à côté de soucis (vue, ORL, autres...).

**6- Sécurité, travaux**

PPMS : Les écoles du RPI ont un Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS). Les exercices incendie, intrusion et risques majeurs sont prévus et organisés comme dans toutes les écoles.

**Les travaux dans les écoles :**

\* **A Chas**, des fils sont apparents dans la cour (boîtier extérieur). Les enseignantes aimeraient qu'ils soient protégés. L'eau du robinet du couloir a un goût particulier (goût métallique). Mme PACCARD remercie la mairie pour les travaux réalisés en début d'année.

\* **A Espirat** : Mme Miolane demande à nouveau le changement du chauffe-eau de la salle peinture. La mairie informe que le ballon ne sera pas changé car cela est trop coûteux. L'eau chaude n'est accessible que dans la garderie. Mme MIOLANE trouve cela dommageable car les séances de peinture ne peuvent se faire dans ces conditions.

Le mur des toilettes des garçons est décrépis, mal odorant. Pas de solution à ce jour.

\* **A Reignat** :

- La salle Gardette, n'est pas classée en « danger imminent ». Le rapport d'expert daté du 8 octobre propose de la raser « à très court terme ». Financièrement, il est compliqué de faire appel à des professionnels. L'autre solution est de raser la salle sans passer par une entreprise. Ces gros travaux nécessitent de mobiliser un certain nombre de personnes pour aider. Un appel peut être fait.

- Le bâtiment principal a lui aussi bougé avec la sécheresse. Les murs s'écartent. Le rapport est en cours.

Ce bâtiment a déjà connu les mêmes avaries en 2017 et M. Le Maire regrette que rien n'ait été mis en place jusqu'à cette année pour éviter la détérioration en cours.

- Mme LAIZE a demandé s'il était possible d'installer des protections aux portes « anti pince-doigts » pour protéger les mains des enfants. Un devis a été fait, il s'élève à 292€ pour 4 installations.

Les enseignantes remercient les mairies de Reignat et de Chas pour tous les travaux réalisés pendant les vacances.

**La séance est levée à 20h55.**

Christelle Laizé,  
Directrice de l'école de Reignat  
Présidente du conseil des écoles